

FENTO[®]XTRA

2X5L SIOUX[®]PAK + 2X5L SHERMAN[®]PAK

Ne
faisons
qu'un.



ad^{pte}
une betterave
Rencontre le produit qui est fait pour toi !

H E R B I C I D E

UPL France - Tour Voltaire - 1 place des Degrés 92800 PUTEAUX
Tél. : 01 46 35 92 00 - e-mail : contact.uplfrance@upl-ltd.com - www.upl-ltd.com/fr

En savoir plus sur :

www.adopteunebetterave.com



FENTO[®]XTRA

APPORTE L'ÉQUILIBRE OPTIMAL DES TROIS MATIÈRES
ACTIVES ESSENTIELLES AU DÉSHÉBAGE DE LA BETTERAVE

=

SHERMAN[®]PAK

2X5L
160G/L PHENMÉDIPHAME

1 L/HA

SIOUX[®]PAK

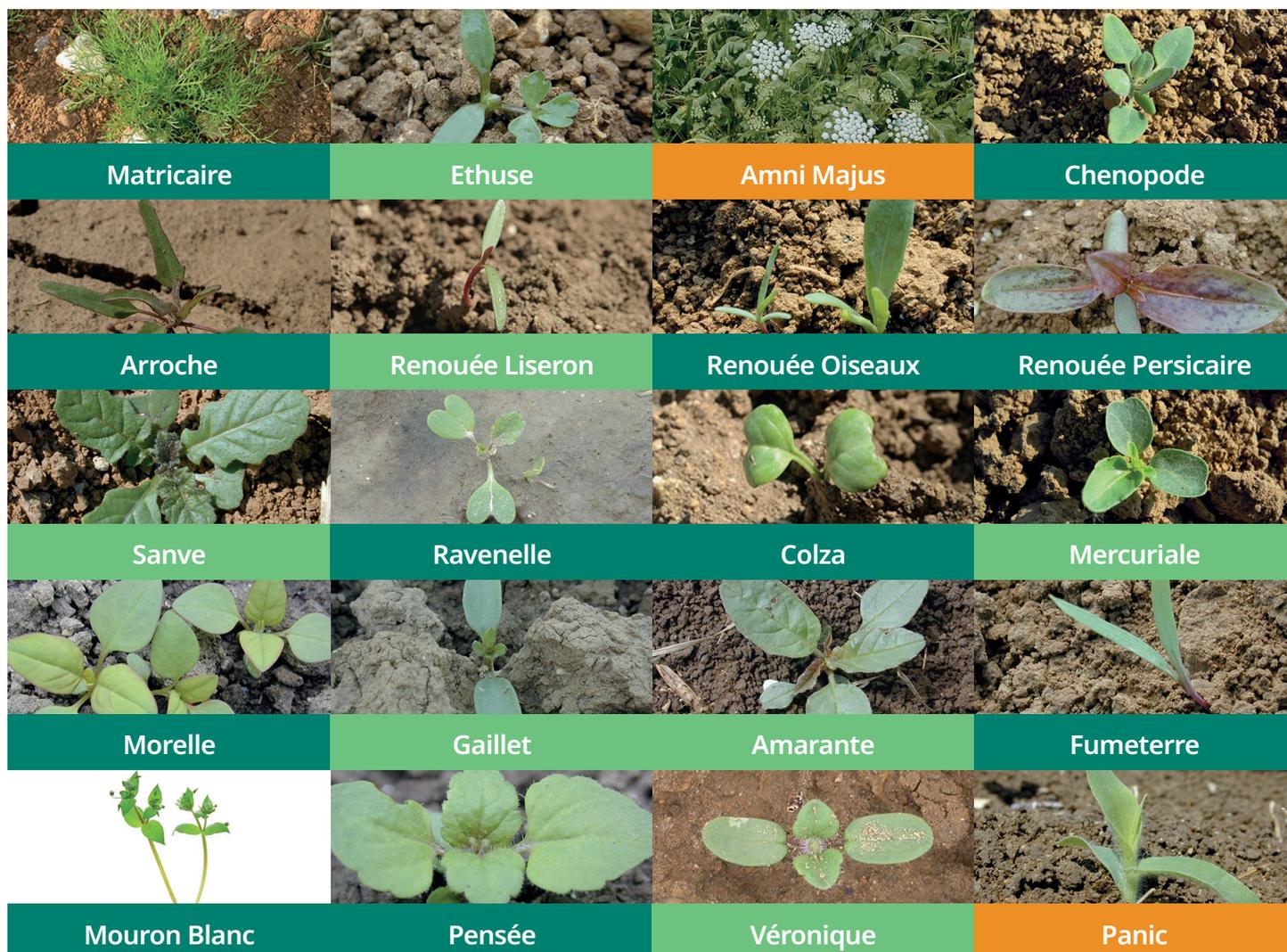
2X5L
150 G/L D'ÉTHOFUMESATE
350 G/L DE MÉTAMITRONE

1 L/HA





S'ADAPTE À LA FLORE PARCELLAIRE



● Efficacité très satisfaisante (>85%) ● Efficacité satisfaisante (>70%) ● Efficacité faible (<70%) ○ Efficacité insuffisante (<50%)



OPTIMISER L'EFFICACITÉ EN RESPECTANT LES BONNES PRATIQUES D'APPLICATION

Une application maîtrisée

- Un pulvérisateur propre avant le remplissage
- Volume de bouillie de 80 à 150 L / ha

Intervenir sur des adventives aux stades jeunes

Point vert à cotylédons

Composer son mélange en fonction de la flore

- Traitement aux bonnes doses en fonction du stade des adventives
- Ajouter 0,5 l/ha d'huile au mélange herbicide pour régulariser l'efficacité
- Privilégier l'alternance de matières actives

Utiliser des buses à fentes classiques ou des buses à pastille de calibrage (nombre d'impacts de la bouillie >50/cm²)

Des conditions climatiques favorables

- Hygrométrie > 70%
- Vent inférieur à 19 km/h (règle de force 3 Beaufort obligatoire)

SHERMAN®PAK

PHENMÉDIPHAME



BÉNÉFICES

Le produit de contact **incontournable** du marché.

Très **polyvalent**, SHERMAN®PAK est efficace contre la plupart des adventices dicotylédones redoutées en culture de betteraves.

Très **efficace** sur chénopode, arroche, renouée liseron, morelle, mouron blanc, pensée, ...



CARACTÉRISTIQUES

Composition : Phenmédiphame 160 g/L

N° AMM : 8800029

Formulation : SC

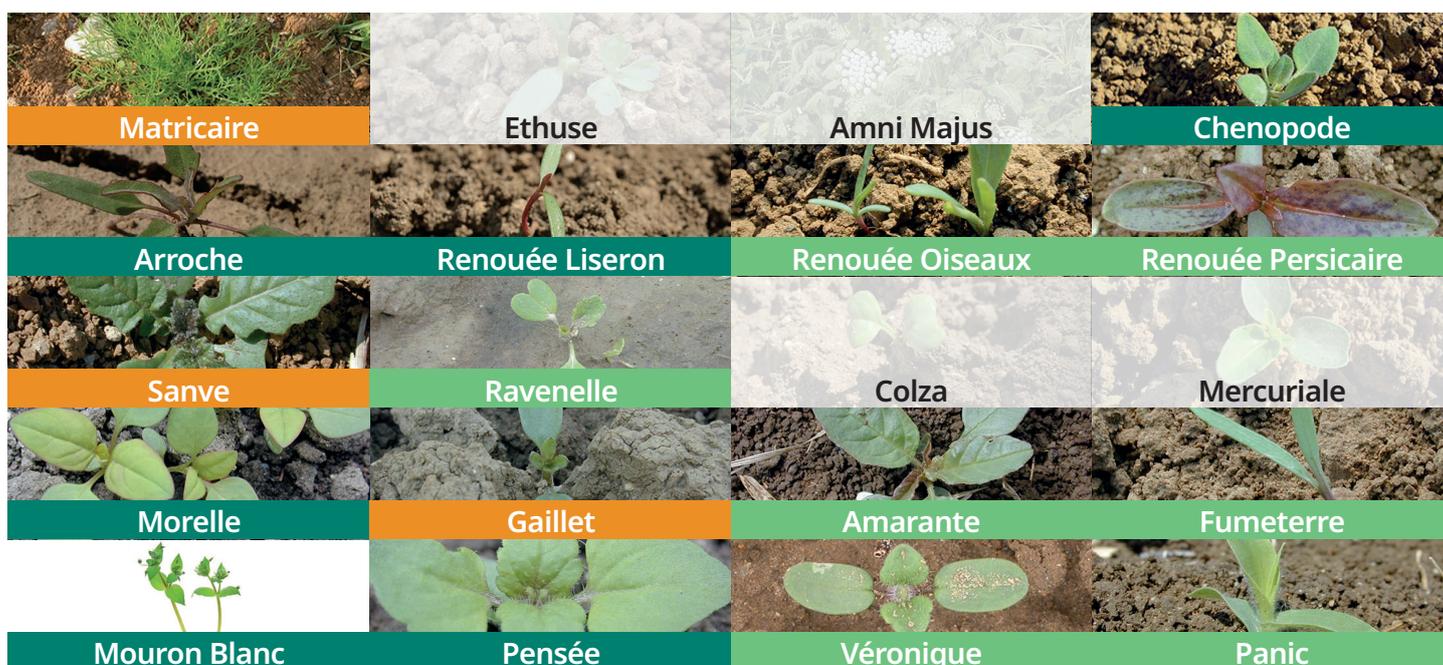
Conditionnements : 5L

Mode d'action : Groupe HRAC C1

Principalement absorbé par voie foliaire, SHERMAN®PAK agit sur la photosynthèse des adventices ciblées. Son efficacité herbicide est augmentée en présence de lumière et de chaleur.



SPECTRE D'EFFICACITÉ



● Efficacité très satisfaisante (>85%) ● Efficacité satisfaisante (>70%) ● Efficacité faible (<70%) ○ Efficacité insuffisante (<50%)



POSITIONNEMENTS

Premier traitement dès la levée des adventices (stade cotylédons) pour garantir l'efficacité des traitements. Renouveler l'application à chaque nouvelles levées.

Dose usuelle : 0,8L/ha à 1 L/ha par passage, en association, à renouveler selon le programme utilisé.

Respecter une bonne cadence de traitement entre chaque passage afin de contrôler la flore adventice.

Période d'application de mars à juin.

Mélange : Afin de maîtriser certaines adventices difficiles, SHERMAN®PAK pourra être associé à d'autres matières actives.

SIoux®PAK

ETHOFUMÉSATE + MÉTAMITRONE



BÉNÉFICES

L'alliance de deux matières actives pour une **action foliaire et racinaire**.

Parfaitement complémentaire en association avec du **Phenmédiaphame** : SIOUX®PAK.

Très **efficace** sur Amarante réfléchie, Arroche étalée, Chénopode, repousses de Colza, Fumeterre, Matricaire, Renouées des oiseaux et persicaires.



CARACTÉRISTIQUES

Composition : 150 g/L d'éthofumésate et 350 g/L de métamitronne

N° AMM : 2160917

Formulation : SC

Conditionnements : 5L

Mode d'action : Groupe HRAC C1

La synergie des deux matières actives éthofumésate et métamitronne permet une action à la fois foliaire et racinaire.



SPECTRE D'EFFICACITÉ

 Matricaire	 Ethuse	 Amni Majus	 Chenopode
 Arroche	 Renouée Liseron	 Renouée Oiseaux	 Renouée Persicaire
 Sanve	 Ravenelle	 Colza	 Mercuriale
 Morelle	 Gaillet	 Amarante	 Fumeterre
 Mouron Blanc	 Pensée	 Véronique	 Panic

● Efficacité très satisfaisante (>85%) ● Efficacité satisfaisante (>70%) ● Efficacité faible (<70%) ○ Efficacité insuffisante (<50%)



POSITIONNEMENTS

Dose usuelle : en post-émergence, à la dose de 0,8L/ha à 1,2 L/ha par application :

- Première application effectuée dès la levée des adventices (stades « point vert » « cotylédons étalés »),
- Applications suivantes réalisées à chaque nouvelle levée d'adventices en respectant un délai d'environ 7 jours entre elles.

Respecter une bonne cadence de traitement entre chaque passage afin de contrôler la flore adventice.

Application possible en **pré levée** à la dose de 2L/ha. Maximum une application en pré-levée.

Mélange : Afin de maîtriser certaines adventices difficiles, SIOUX®PAK pourra être associé à d'autres matières actives, notamment le Phenmédiaphame et/ou le triflusaluron.

UPL France est titulaire de l'agrément phytosanitaire N° 9200008 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

SHERMAN®PAK : composition : 160 g/L de phenmédiphame - AMM n° 8800029 · Détenteur Homologation : UPLEurope Ltd. · ®Marque déposée

SIOUX®PAK : composition : 150 g/L d'éthofumesate + 350 g/L de métamitronne - AMM n° 2160917 · Détenteur Homologation : UPL Europe Ltd ·
®Marque déposée

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Plus d'informations sur : www.agriculture.gouv.fr/Ecophyto · Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.

SHERMAN®PAK - ATTENTION : H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient (1,2-Benzisothiazolin-3-one). Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SIOUX®PAK - ATTENTION : H302 - Nocif en cas d'ingestion. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient de la 1-2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**